



Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré,  
75008 Paris

Montpellier, le 15 mai 2024

## Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Des ingénieurs spécialistes des questions de l'énergie l'affirment, non pas sur la base de leurs opinions ou convictions politiques, mais sur celle des lois incontournables de la physique et de leur connaissance du fonctionnement des réseaux électriques :

### **L'éolien en France est d'inutilité publique majeure.**

1-L'éolien industriel ne peut jouer qu'un rôle insignifiant en France pour lutter contre le réchauffement climatique : en effet, notre pays qui utilise désormais très peu de combustibles fossiles, produit essentiellement de l'électricité d'origine nucléaire et hydraulique. Ce sont ces deux énergies qui permettent aux émissions des gaz à effet de serre (GES) de notre production d'électricité d'être, de très loin, les plus faibles des grands pays industrialisés.

En outre, comme vous le savez, quand des éoliennes produisent, nos principales productions pilotables doivent être réduites, alors que leurs émissions de GES sont bien plus faibles que celles de l'éolien (nucléaire et hydroélectricité : 4 et 6 g CO<sub>2</sub>eq par kWh produit, contre éolien terrestre 14g et éolien maritime 16g, selon les plus récents calculs de l'ADEME).

Bien sûr, il pourrait nous être rétorqué que plus nous produisons d'électricité éolienne, plus nous décarbonons l'électricité des autres pays d'Europe qui utilisent encore beaucoup les combustibles fossiles.

**Cependant, comment pouvons-nous accepter d'industrialiser à marche forcée la ruralité,**

**de dégrader nos espaces terrestres et maritimes, de détruire la pêche artisanale et la biodiversité, de briser la cohésion sociale, uniquement pour exporter vers l'Europe de l'électricité intermittente subventionnée par les Français, parfois même à des prix négatifs?**

**Si nous voulons lutter contre les gaz à effet de serre (GES), investissons prioritairement et plus fermement dans les transports, la rénovation thermique des bâtiments et les sources de chaleur renouvelables.**

2 – Si, à l'avenir, la production pilotable et non carbonée devenait insuffisante (perte de disponibilité du nucléaire ou accroissement de la demande d'électricité), une augmentation de la production industrielle d'électricité éolienne et solaire photovoltaïque intermittentes, aléatoires, non-pilotables et non stockables, ne pourrait satisfaire aux besoins des français sans qu'il y soit associé impérativement un complément d'électricité fourni par des nouvelles centrales pilotables à combustible fossile de même puissance installée. Celles-ci pour compenser les considérables aléas et fluctuations des électricités intermittentes de façon à ajuster sur le réseau la production et la consommation d'électricité à chaque instant, évitant le blackout ou le délestage d'une partie de la clientèle.

L'affirmation si fréquente qu'en attendant le nouveau nucléaire, l'éolien et le solaire photovoltaïque permettront de faire face à une consommation accrue d'électricité dans les 10 à 20 années qui viennent est donc une dangereuse imposture, si elle masque cette réalité.

Notons que d'autres pays d'Europe augmentent aussi massivement leurs capacités d'électricité intermittente, mais prévoient en parallèle de nouveaux programmes de centrales pilotables au gaz (Allemagne, Royaume Uni...). Recourir à des importations contractuelles d'électricité carbonée en provenance de ces pays, en attendant le nouveau nucléaire, s'opposerait à notre souveraineté énergétique et n'améliorerait pas non plus notre bilan carbone.

Il est vrai que RTE ne prévoit pas de back-up carboné pour anticiper nos nouveaux besoins à 10 ans, mais d'y substituer des batteries à faible stockage journalier (surtout adaptées au rythme solaire) et des outils de flexibilité. Cependant ceux-ci sont souvent expérimentaux ou purement théoriques, à l'acceptabilité sociale incertaine, l'ensemble ne pouvant certainement pas être à l'échelle des besoins de notre pays.

3- Ces ingénieurs constatent aussi que les électricités intermittentes font inexorablement grimper le coût de production de notre électricité à cause du double investissement nécessaire (éolien/ solaire PV industriel et centrales pilotables) pour une même consommation d'électricité. D'autres surcoûts sont dus à la gestion de l'intermittence, à la perte de performance des centrales nucléaires associées qui doivent moduler arbitrairement leur production, mais aussi au développement et à la restructuration du réseau électrique pour intégrer les sources éoliennes dispersées dans les campagnes ou concentrées sur les côtes.

Il s'agit là d'un gaspillage de centaines de milliards d'euros !

L'opinion publique commence à comprendre les conséquences de cette politique énergétique mal ciblée qui gaspille des sommes folles et prélève indirectement une lourde

dîme sur notre économie, dédiée au développement massif d'électricités intermittentes inutiles, dont les tenants et aboutissants ne sont généralement pas expliqués par les médias.

Les français constatent principalement la dégradation de plus en plus insupportable de leur qualité de vie, des paysages et de l'environnement.

Quand ils mettront en corrélation directe les échecs ruineux de cette politique énergétique avec l'augmentation de leurs factures l'électricité, ils se retourneront alors contre leurs élus et leurs dirigeants.

**Cette politique, affirment les associations et personnalités signataires de cette lettre, est déraisonnable car non fondée scientifiquement, destructrice de l'environnement et d'activités essentielles et ruineuse pour le pays. Elle doit être revue de fond en comble.**

Nous vous prions ainsi, Monsieur le Président, de bien vouloir surseoir à toute nouvelle implantation industrielle d'éoliennes terrestres et maritimes dans notre pays tant que les conséquences de toute nature d'un développement des électricités intermittentes n'auront pas été soigneusement analysées par un comité d'experts indépendants et qu'un débat n'aura pas eu lieu à ce sujet au Parlement sur la base du rapport public qu'ils produiront.

Vous seul pouvez inciter à la promulgation d'un moratoire sur l'éolien industriel terrestre et maritime, avant que la France ne soit complètement massacrée.

Dans l'espoir d'une réponse positive à l'appel de nombreuses associations et personnalités, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre profond respect.

**Copies à :**

- Monsieur le Premier Ministre
- Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
- Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances de la Souveraineté industrielle et numérique.
- Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie.